

Cher(e) pratiquant(e),

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre salle de boxe Beefight Center. Afin de garantir une année de pratique sereine pour tous, nous vous prions de prendre connaissance et de respecter le règlement intérieur.

Article 1 : Tenue vestimentaire et contre-indication à la pratique

Les pratiquants sont tenus de porter une tenue appropriée à la pratique du sport en salle. Les tenues acceptées sont le legging, le short et le tee-shirt. Les jeans, les joggings larges et toute autre tenue ne seront pas acceptés. Pour celles et ceux qui ont les cheveux long merci de prévoir élastique et barrettes. Les pratiquants qui ne respectent pas cette consigne ne seront pas autorisés à pratiquer.

En cas de contre-indication à la pratique, Beefight ne remboursera ou ne suspendra les abonnements Baby, enfants et adolescents.

Article 2 : Matériels obligatoires et badge d'entrée

Chaque pratiquant doit être équipé des protections nécessaires pour sa propre sécurité et celle des autres. Les protège-dents, les gants et les protège-tibias (si vous pratiquez le Muay Thai) sont obligatoires. Seul les essais pourront faire l'objet d'un prêt exceptionnel. Il est également indispensable pour chaque pratiquant de se munir d'une gourde d'eau afin de s'hydrater pendant les séances. Lors de votre inscription, un badge vous sera remis, il faudra impérativement badger avant de pouvoir accéder au cour proposé, sans cela l'accès vous sera refusé. En cas de perte, un autre badge sera reprogrammé et vous sera facturé 20€.

Article 3 : Ponctualité

Les enfants et adolescents doivent respecter scrupuleusement les horaires de leur séance. Aucun mineur ne sera pris en charge avant l'heure et les retard de plus de 5 min entraineront un refus de participation à la séance. En fin de séance, les enfants doivent être récupérés dans l'enceinte du club et non sur le parking. Pour les adultes, aucun retard de plus de 5 minutes ne sera accepté également. Toute séance commencée devra être terminée afin de respecter la séance du coach et d'éviter de perturber la séance. Merci d'attendre la fin de la séance pour saluer le coach afin d'éviter l'interruption de sa séance.

Article 4 : Période de vacances scolaires et jours fériés

Concernant les vacances scolaires, les cours des mineurs sont maintenus et regroupés sur un seul créneau, comme ci-dessous (ce fonctionnement sera valable toute l'année) :

Le mercredi : Tous les Baby Boxe (3/5 ans) seront regroupés sur le créneau du samedi de 9h à 10h.
Pour les enfants (6/12 ans) regroupement sur le créneau de 15h à 16h.
Pour les ados (13/17 ans) regroupement de 16h à 17h (ils garderont leurs disciplines respectives).

Le samedi : Les ados de 11h à 12h.

La salle sera fermée TOUS les jours fériés, et nous communiquerons sur les ponts.

Article 5 : Grossièretés et non-respect des consignes

Nous nous réservons le droit en cours d'année de résilier tout abonnement de pratiquants qui ne respecteraient pas les valeurs que prône Beefight Center. Aucun langage grossier, aucune violence ne seront tolérés au sein du club.

Le présent règlement est à lire attentivement et à respecter. Un exemplaire est à garder, l'autre est à remettre à la structure. Tous les pratiquants doivent signer le présent règlement pour confirmer leur adhésion et leur engagement à respecter les règles énoncées ci-dessus.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous espérons que vous passerez une excellente année sportive à Beefight Center.

Date :

Signature suivi de la mention << Lu et approuvé >>